



C. C. O, A. I. B
CONSEIL DE CONCERTATION DES
ORGANISATIONS D'APPUI AUX
INITIATIVES DE BASE
B.P. 1993 KIGALI Tél.: 72217

Kigali, le

N/Réf.:

V/Réf.:

**DECLARATION DU COMITE EXECUTIF DU CONSEIL DE CONCERTATION
DES ORGANISATIONS D'APPUI AUX INITIATIVES DE BASE "CCOAIB"**
23 Février 1993

Depuis trois mois, des événements tragiques, en violation flagrante avec les droits de la personne humaine, remettent en question le fragile équilibre socio-politique, économique et ethnique du pays.

Le CCOAIB en collaboration avec les autres forces de la société civile n'a jamais cessé de dénoncer de tels actes d'un autre âge susceptibles de bloquer le processus de paix et de démocratisation dans lequel le Rwanda s'est engagé.

Le CCOAIB a toujours interpellé les différents protagonistes, les pouvoirs publics, les partis politiques, le FPR sur la nécessité de dialogue et du compromis pour sortir le Rwanda de l'impasse actuelle. C'est pourquoi une nouvelle fois encore, dans la continuité de la déclaration commune des ONG du 29 janvier 93 sur les événements de Gisenyi, Ruhengeri, Byumba et Kibuye, le Comité Exécutif du CCOAIB, réuni en sa séance du 23 février, réaffirme son attachement à la paix, au respect des droits de la personne humaine, à la démocratie, seules gages de la survie de ce pays. Il porte à la connaissance de la Communauté Internationale ce qui suit:

Face à la guerre:

Il condamne la violation unilatérale du cessez-le-feu par le FPR et les exécutions sommaires commises sur des personnes du fait de leur appartenance politique, spécialement en Préfecture de Ruhengeri. L'usage de la force et de la violence ne peuvent être acceptées sous quelque mobile ou quelque motif que ce soit.

Il demande l'arrêt total des hostilités, le respect des trêves annoncées par le FPR et le Gouvernement Rwandais, la reprise des négociations immédiate, le cessez-le-feu intégral afin de faciliter le retour de plus de 900.000 déplacés dans leurs biens.

Le concours constant et déterminé des pays amis, y compris les instances de l'OUA et de l'ONU, afin de mettre sur pied les mécanismes fiables de surveillance du cessez-le-feu et de la mise en pratique des accords de paix, reste précieux et prioritaire.

Face au processus démocratique et au fonctionnement régulier des institutions de l'Etat

Le Comité Exécutif du CCOAIB salue la reprise de dialogue et le rapprochement entre le Président de la République et le Premier Ministre telle que consignée dans leur déclaration conjointe du 13 février 1993; ceci facilitera le renforcement de l'autorité de l'Etat, spécialement dans les régions affectées par les récentes violences politico-éthniques de Gisenyi et de Ruhengeri.

Il demande aux partis politiques de leur emboîter le pas et aux pays amis de continuer de jouer les bons offices afin d'aider à trouver une formule perenne de fonctionnement des deux hautes structures de l'Etat: la Présidence de la République et le Gouvernement de la République.

Face aux rapatriements des étrangers

Le Comité Exécutif voudrait attirer l'attention des Coopérations et ONG étrangères sur le danger de rapatriement hâtif de leurs ressortissants et leur demande de rester plus solidaire avec les ONG et le peuple rwandais;

Qu'elles usent par contre de leurs influences pour exercer toutes les pressions sur les deux Parties en conflit afin de trouver des mécanismes de contrôle du cessez-le-feu et de déblocage définitif des négociations d'Arusha.

Face aux plus de 900.000 déplacés de guerre

Le CCOAIB demande au gouvernement rwandais afin de permettre l'organisation des secours et en attendant le retour des déplacés dans leurs terres, de déterminer d'urgence les sites d'accueil et de déployer les moyens disponibles afin d'alléger la souffrance de ces populations.

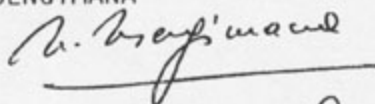
Le CCOAIB exhorte la communauté internationale à soutenir les initiatives des ONG rwandaises qui ont décidé de s'impliquer prioritairement en faveur des déplacés.

Le CCOAIB remercie chaleureusement les ONG et les organismes partenaires ainsi que les pays amis qui manifestent un soutien actif à la résolution des problèmes rwandais.

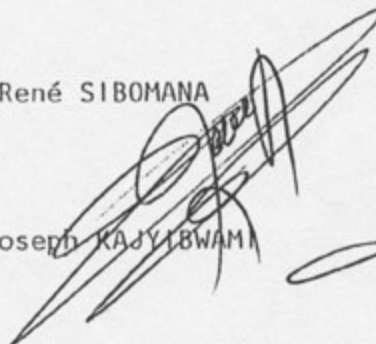
Fait à Kigali, le 23 février 1993

Le Comité Exécutif

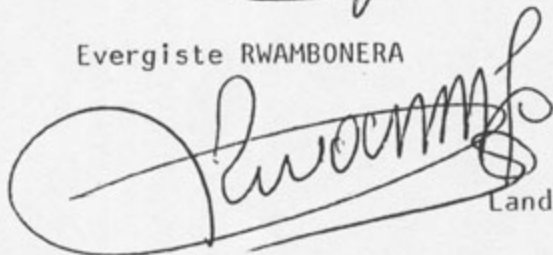
Nkiko NSENGIMANA



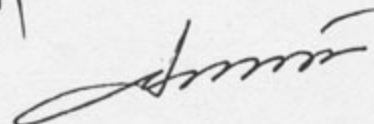
René SIBOMANA



Evergiste RWAMBONERA



Joseph KAJYIBWAMI



Landrada

MUKAYIRANGA

